

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **85 (1949)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: S. P. R. : *Voyage à Rome.* — Vaud: *Aux membres honoraires S. P. V.* — *A la commission paritaire.* — *Au Grand Conseil.* — Genève: *Après une protestation.* — *Assemblée administrative.* — U.I.G.D.M. - U.A.E.E.: *Rappel.* — U.I.G.D. - U.A.E.E.: *Communications.* — *Association antialcoolique du corps enseignant.* — S.G.T.M. et R.S. — Neuchâtel: *Assemblée des délégués.* — *Bourses d'études.* — E. N. — *Gymnase.* — *Mise au concours.* — Jura: *La question jurasienne.* — *Ecoles biennoises.* — *Spectacle de marionnettes.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Robert Genton: *A propos d'une protestation.* — *Valeur éducative et sociale de l'aide de stagiaires.* — *Orientation professionnelle:* Maurice Fontannaz: *Le métier de serrurier.*

PARTIE PRATIQUE: B. C.: *Allemand.* — G. Perrinjaquet: *Revision de vocabulaire.* — J. J. Dessoulavy: *Savent-ils réfléchir?* — *Coopérative de l'enseignement.*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R. - VOYAGE A ROME

Au moment où j'écris, 53 inscriptions provisoires me sont parvenues ; ainsi, le voyage aura lieu. Des programmes détaillés avec toutes indications utiles vont être envoyés aux participants éventuels. Que nos collègues qui ne seraient pas atteints et qui s'intéresseraient encore à notre entreprise le fassent connaître sans tarder au soussigné (v. *Educateur* du 26 février). Pour des raisons pratiques, il n'est pas possible de déplacer les dates (11-16 avril) ni d'augmenter la durée du séjour, ainsi que deux ou trois personnes l'ont demandé.

A. Chevalley.

VAUD

AUX MEMBRES HONORAIRES S. P. V.

Nous rappelons aux membres honoraires qu'ils peuvent s'abonner à l'« Educateur » pour le prix de Fr. 5.— par an, en s'adressant directement à l'Imprimerie Corbaz, à Montreux. L'abonnement étant en réalité de 10 f. 50 par an, la caisse S. P. V. paye la différence. Elle retrouve une partie de cette somme en ne faisant servir aux couples de collègues en activité qu'un exemplaire de l'« Educateur ».

Les membres honoraires **abonnés** au journal reçoivent gratuitement la carte de légitimation donnant droit à des réductions de prix sur certains chemins de fer secondaires. Les non-abonnés peuvent obtenir cette carte auprès du trésorier S. P. R., Ch. Serex, La Tour-de-Peilz, contre un versement de 1 fr. 20 au compte de chèques de la S. P. R. II 1978.

Nous prions les présidents de sections de renseigner nos membres honoraires qui, par l'organe de l'« Educateur », peuvent garder le contact avec « leur » société.

D. K.

A LA COMMISSION PARITAIRE

Notre collègue Ed. Ansermoz, appelé à enseigner au Collège scientifique cantonal, nous a remis son mandat de membre de la commission paritaire. Nous regrettons de le voir quitter un poste où il excellait, où, avec beaucoup d'amabilité, il ne cessait de rendre service. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour son intelligente et fructueuse collaboration et le félicitons pour la promotion dont il vient d'être l'objet.

Pour remplacer Ansermoz, le Comité a fait appel à R. Gfeller. Il est inutile de présenter à nos membres notre dernier président. Une fois encore, il accepte de servir. Nous le remercions vivement pour l'appui précieux qu'il veut bien nous accorder.

D. K.

AU GRAND CONSEIL

Pour la première fois, des instituteurs vaudois avaient la possibilité d'être candidats au Grand Conseil. Deux d'entre eux, nos collègues Ed. Lavanchy et F. Petit, tous deux à Lausanne, ont obtenu une brillante élection. Le Bulletinier leur présente ses félicitations et ses vœux.

D. K.

GENÈVE

U. I. G. MESSIEURS

APRÈS UNE PROTESTATION

Le Comité de l'U. I. G. tient à préciser que l'article « *Après une protestation* », publié dans l'Éducateur du 5 mars 1949 par M. A. Chabloz, ne reflète pas l'opinion du corps enseignant genevois et n'engage que son auteur.

* * *

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE DU 24 FÉVRIER 1949

L'assemblée administrative annuelle de l'U. I. G. est toujours la plus nombreuse de l'exercice. Certains prétendent que la menace de l'amende infligée aux défaillants est cause de l'affluence. Nous ne nous prononcerons pas et nous nous bornerons à souhaiter les temps proches où les assemblées générales seront aussi bien fournies que les assemblées statutaires.

Donc, jeudi 24 février, à 10 h. 15, séance ouverte par *Ulysse Magnenat*.

Ayant souhaité la bienvenue aux invités et délégués des associations romandes et voisines — Mlle Eggerschwiler (S. P. J.), Mme Grangier (U. A. E. E.), Mlle Meyer (U. I. G. Dames), M. Bayet (Syndicat de l'Ain), M. Pulfer (S. P. R.), M. Bonifay (S. P. V.), M. Rothen (S. P. N.) — le vice-président donne la parole à *Neuenschwander* pour la lecture de son rapport présidentiel. Ne commentons pas ce rapport puisque chacun pourra l'apprécier en août, mais disons qu'il fut vivement applaudi et adopté à l'unanimité des présents moins trois. Cette minorité inattendue n'en voulait d'ailleurs qu'à une phrase annonçant une protestation de la Fédération de l'Enseignement, relative à une émission de Radio Genève.

Puis, les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes ayant été acceptés, on passe aux élections statutaires.

Elles se font dans le brouhaha traditionnel : conversations intimes, crayons qu'on se passe, chapeaux qui circulent, invités qui remercient, félicitent et essuient une larme, applaudissements mérités.

Heureusement, dans l'ombre, les scrutateurs dépouillent. Et voilà ce que ça donne :

Président : *Neuenschwander*. (Bravo !)

Vice-présidents : *Magenat* et *Hof*.

Comité : *G. Bölsterli*, *Gaudin*, *Genequand*, *Lagier*, *Matthey*, *Nussbaum* (anciens), *Fiorina* et *Mauris* (nouveaux).

Bulletinier : *Nussbaum*.

L'assemblée désigne ensuite ses délégués chez les uns et chez les autres, la cotisation est fixée pour 1949 (18 fr. bien placés !) et le tour est joué. Le reste n'est plus qu'une question de fricassée et de café arrosé.

R. N.

U. I. G. DAMES ET MESSIEURS - U. A. E. E.

RAPPEL

La deuxième conférence organisée par le Groupe des Educateurs protestants aura lieu *mercredi 23 mars*, à 17 h. à la Maison internationale des Etudiants (2, r. Daniel-Colladon). M. *William Perret*, dir. de l'office cantonal des mineurs à Neuchâtel, président de la section suisse de la Ligue Internationale de l'Education Nouvelle, parlera sur ce sujet :

L'Education nouvelle : Quel peut être son rôle dans l'école publique ?

Bl. G.

U. I. G. DAMES - U. A. E. E.

COMMUNICATIONS

1. A la fin d'avril, une assemblée réunira les membres de l'U. I. G. D. et de l'U. A. E. E. pour un exposé de Mlle Conne et une discussion sur le passage de l'école enfantine à l'école primaire. Les personnes qui ont des questions à poser ou des propositions à faire voudront bien les adresser sans tarder à Mlle Conne (73, r. Schaub).
2. Mlle Meyer a reçu un programme alléchant pour les semaines d'art qui seront organisées l'été prochain. Les personnes que cela intéresse peuvent se renseigner auprès d'elle (r. Poterie 2).

Bl. G.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Cette association organise un concours de dessin dans les écoles primaires.

Conditions du concours : les dessins doivent être exécutés dans les classes sous la surveillance des instituteurs et des institutrices.

Le sujet choisi doit être en relation avec l'enseignement antialcoolique, spécialement une comparaison entre l'alcool et l'eau.

Prière d'envoyer les dessins à M. V. ÆSCHLIMANN, instituteur, rue Ch. Giron 13, avant le 1er avril 1949.

De beaux prix récompenseront les meilleurs travaux.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.**RAPPELS**

Cours de couture II (étude de patrons simples pouvant être utilisés dans les classes : tabliers, barboteuses, combinaisons, etc.) Durée 3 séances. Des inscriptions peuvent encore être acceptées, lors de la 1ère séance du *vendredi 25 mars 1949*, à 16 h. 30, école du Boulevard J. Fazy, classe de Mme Aubert.

Ferronnerie légère (appliques, bougeoirs, etc.). Ce cours débutera après les vacances de Pâques. Durée 6 séances. Inscriptions auprès de L. Germond, tél. 5 65 84, jusqu'au *samedi 9 avril* prochain.

Le comité.

NEUCHÂTEL**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**

Elle aura donc lieu le samedi 26 mars, à Neuchâtel, **Grand auditoire du Collège des Terreaux, à 14 h. 15** (et non 11 h. 45, comme annoncé par erreur).

BOURSES D'ETUDES

En raison de la pénurie actuelle dans le corps enseignant, il est à souhaiter que les Gymnases pédagogiques reçoivent ce printemps un nombre important d'inscriptions. Or, ensuite de la prolongation des études, certains parents hésiteront peut-être à pousser leurs enfants dans la carrière, en raison des conséquences financières qu'une telle décision pourrait avoir. Dans le cas, assez probable, où ils nous consulteraient, nous devons être en mesure de leur donner des renseignements précis au sujet des bourses d'études. Voici donc ce que dit la loi du 2 juin 1948, art. 21 à 24 :

ECOLE NORMALE

Des subsides destinés à compenser équitablement les dépenses pour frais de voyages, de nourriture et, cas échéant, de logement, sont accordés aux élèves dont les parents sont domiciliés hors du siège de l'école.

Peuvent en outre être accordées :

- a) une aide pour l'acquisition de matériel et de livres ;
- b) des exonérations partielles ou totales d'écolage ;
- c) des bourses en espèces.

Les demandes doivent être déposées auprès du directeur de l'Ecole normale ; les décisions sont prises par le Département de l'Instruction publique ou par le Conseil d'Etat.

Au cours du troisième et dernier semestre, les étudiants reçoivent une indemnité mensuelle de stage.

GYMNASE

La loi sur l'enseignement secondaire du 22 avril 1919 prévoit également des facilités et aides diverses, ainsi que des bourses en espèces. Les demandes sont à adresser au Conseil communal du domicile de l'élève. Toutefois, les élèves du Gymnase cantonal à Neuchâtel doivent remettre leurs demandes au directeur.

Tous renseignements utiles au sujet de l'aide officielle aux études et apprentissages sont fournis par la brochure « **Les bourses d'études** » récemment éditée par le Conseil d'Etat.

S. Z.

MISE AU CONCOURS

Couvet. Un poste d'institutrice. Délai d'inscriptions : 23 mars 1949.

JURA

LA QUESTION JURASSIENNE

Ce n'est plus une nouvelle toute fraîche... Pourtant nous avons promis de tenir nos collègues romands au courant ; alors voici... Le Grand Conseil bernois a discuté des propositions concernant le « grenier » jurassien ; il vient d'adopter le projet en vote final. Les points intéressant le régime scolaire — établissement d'un synode jurassien avec attributions consultatives, accroissement des chaires françaises à l'Université — ont été adoptés selon les vues du gouvernement dans son rapport. En ce qui concerne les écoles allemandes, le débat a été plus nourri et la nouvelle proposition renonce à toute assimilation, mais entend développer l'enseignement du français dans les écoles d'anabaptistes. La proposition demandant une enquête particulière au sujet de la nécessité de l'enseignement en langue française dans les écoles de la ville de Berne a aussi été prise en considération par le parlement cantonal.

Pour notre part, nous nous félicitons du résultat acquis. Il reste à souhaiter que ces propositions soient appliquées dans le plus bref délai. Il faut espérer aussi que le malaise ira s'atténuant, grâce à la bonne volonté réciproque. On a fait du bon travail au parlement bernois.

Le point qui intéresse en particulier le corps enseignant jurassien est celui de la création d'un synode scolaire. Nous en reparlerons en temps opportun.

ECOLES BIENNOISES

La presse a relaté leur développement considérable dû à l'augmentation de la population. Le problème de l'ouverture de nouvelles classes, de la construction de nouveaux collèges et d'un gymnase français retient l'attention des édiles biennois. On articule des chiffres à faire pâlir : 10 à 11 millions ! Tant mieux ! Il vaut tout autant dépenser de l'argent pour l'instruction publique que pour d'autres branches de l'activité nationale...

SPECTACLES DE MARIONNETTES

Nos écoliers en ont bénéficié et en bénéficient encore. La fabrique Suchard les offre aux classes jurassiennes qui ont le plaisir d'applaudir « La Belle et la Bête » et l'histoire de « Maman Lapin » et de ses trois lapereaux désobéissants. Comme le rapporte un journal régional, il s'agit d'un spectacle « tout de fraîcheur, de joliesse, plein de naïvetés charmantes, tout à la portée des enfants ».

Ça vaut mieux que certaines lectures ineptes et dangereuses...

H. Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS D'UNE PROTESTATION

La pédagogie est une science ardue, hérissée de bien des obstacles pour qui cherche à la comprendre et à la pratiquer. Dans ce domaine, il est assez peu commun de voir un « spécialiste » (comme on dit) présenter sa matière avec suffisamment de talent pour nous en rendre aisée l'assimilation. Si, d'aventure, le dit spécialiste met quelque humour à son travail, n'allons-nous pas nous réjouir ? Cela semble fort naturel, et pourtant ! On connaît tous les petits drames qu'a engendrés, il y a quelques semaines, un éducateur doté de quelque verdeur de langage. Pour avoir déclaré devant le micro que les maîtres d'école pouvaient être considérés comme « anormaux », M. Dottrens voit pleuvoir les protestations.

Parmi elles, nous avons lu celle de M. Martin (« Educateur » du 19. 2. 1949). Qu'on me permette de revenir sur ses lignes. M. Martin s'étonne, se fâche, visiblement outré que M. Dottrens ait pu tenir pareil langage à Radio-Genève. Bien sûr, il use d'un droit que personne ne lui contestera. Seulement sa protestation me navre et m'inquiète à la fois.

Elle me navre, parce que notre collègue se sent blessé. Il ne paraît pas pouvoir accepter la remarque de M. Dottrens. En toute sincérité, j'ai de la peine à le comprendre. En effet, que des critiques nous viennent du premier profane venu, on en fait rapidement bonne justice : le mépris ou le combat, c'est tout ce qu'elles méritent. Tout autre est l'effet produit par une observation d'un praticien. Ne mérite-t-elle pas qu'on la considère d'un peu près ? Or, un minimum de loyauté nous oblige à reconnaître qu'il y a une appréciable part de vérité dans ce propos qui nous heurte. Les illustrations ne manquent pas, nous en pouvons fournir.

La protestation de M. Martin m'inquiète. Ne repose-t-elle pas tout entière sur une confusion qui peut avoir les plus fâcheuses conséquences : **celle qui consiste à identifier conscience professionnelle et technique du métier ?** Ce n'est pas manquer de respect envers l'un de nos collègues, quel qu'il soit, que d'affirmer la coexistence, tout au long d'une carrière, d'une conscience professionnelle proprement admirable... et d'une étonnante indigence de moyens techniques. Par quoi je n'entends pas l'absence dans un bâtiment d'école de la radio, du projecteur de films ou de l'épidiascope. Mais une certaine orientation d'esprit, une formation aussi qui stérilise on ne peut mieux tout un long effort (et souvent remarquable, j'y insiste) au service de l'enseignement. Sans doute ressemblons-nous encore trop souvent, pour emprunter un exemple à un ouvrage de M. Dottrens, au médecin ignorant le traitement à la pénicilline ou aux sulfamidés : normal, cet homme-là ? Sans doute, ce cas se fait rare (on veut du moins l'espérer). Mais il peut exister, même en Suisse romande. Je pense que le propos de M. Dottrens cherchait à nous le rappeler. Heureux sommes-nous que ce soit un homme « du métier », au bénéfice d'une fort longue expérience, qui s'en soit chargé, et pas un quelconque « histrion pédagogique » (M. Martin **dixit**).

Un dernier point : M. Martin fait suivre sa signature de son titre de président S. V. T. M. et R. S. : est-il bien sûr d'exprimer l'opinion de toute cette société ? Rien n'est moins certain. Cette généralisation, quelque peu hâtive, est fautive. On dira que c'est ce qui arrive à la plupart des généralisations. Possible ; mais c'est causer un certain préjudice à la S. V. T. M. que de laisser croire au lecteur qu'elle appuie fortement la protestation, engagée qu'elle serait par la signature de son président.

Ce n'est pas le goût de la polémique qui me dicte ces lignes, mais un simple souci d'équité. Il me semble que ces choses devaient être dites après la condamnation sans appel qu'il nous a été donné de lire.

Robert Genton.

VALEUR ÉDUCATIVE ET SOCIALE DE L'AIDE DE STAGIAIRES

Autrefois, quand une famille connaissait des jours d'épreuve, ses voisins lui venaient en aide spontanément. Mais la vie moderne et ses conditions économiques rendent toujours plus rarement cette aide possible.

Voilà pourquoi dans des familles rurales, artisanales et ouvrières, nombre de mères doivent assumer, pour une durée plus ou moins longue, une tâche qui dépasse leurs forces.

Quand la mère de famille manque, par suite de décès ou de maladie, lorsqu'elle doit renoncer à sa mission d'éducatrice parce que trop de besognes la sollicitent, ce sont les enfants qui en pâtissent gravement. Or ces enfants sont nombreux chez nous, beaucoup trop nombreux. Et ce qui leur manque aujourd'hui peut porter préjudice aux enfants qu'ils auront eux-mêmes un jour.

C'est pourquoi l'aide pratique apportée à une famille, qu'elle soit de quelques semaines ou de plusieurs mois, a une valeur préventive qui dépasse de beaucoup l'adoucissement momentané qu'elle apporte aux épreuves de cette famille. Toutes les stagiaires constatent qu'il ne s'agit pas uniquement pour elles d'apporter une aide matérielle. C'est dans la mesure où le cœur et l'esprit collaborent à cette tâche que cette dernière sera féconde, tant pour la famille que pour la stagiaire. Il s'agit donc bien ici d'une œuvre à la fois sociale et éducative.

Un stage est une magnifique occasion de mettre à l'épreuve ses capacités professionnelles et de les enrichir par de nombreuses et quotidiennes expériences. Grâce à la confiance qu'on lui témoigne le plus souvent, la stagiaire bénévole découvre les causes des épreuves auxquelles elle doit porter remède. Ce sont là des acquisitions qui peuvent être génératrices de nouvelles impulsions et qui enrichissent notablement la conception que la stagiaire se fait de sa profession.

Une maîtresse d'école enfantine, une jeune institutrice ne doivent-elles pas se réjouir de tout ce qu'elles peuvent apporter au cours de leur stage à des petits qui, dans bien des cas, n'iront pas à l'école enfantine ? Les rapports que nous adressent les stagiaires montrent clairement combien les petits sont réceptifs quand on leur conte une histoire ou leur

chante une chanson, combien aussi les parents sont reconnaissants pour les suggestions qu'on leur fait.

Celle qui a travaillé aux côtés d'une mère surmenée ou qui l'a remplacée apprend à estimer sa tâche. Elle comprend mieux les solutions boiteuses que dictent la fatigue, la résignation ou l'incapacité. Et cette compréhension sera sensible aux mères de ses futurs élèves. Il sera plus facile d'aborder avec elles les problèmes de l'éducation familiale.

L'étudiante et la stagiaire viennent facilement en aide. Elles sont ouvertes, elles s'efforcent de comprendre et se montrent réservées dans leurs appréciations. La famille dans le besoin sent tout de suite que la jeune auxiliaire veut son bien et il lui est plus facile d'accepter un conseil. Il peut en résulter un échange d'idées et d'expériences dont profiteront les deux parties.

Certes, il y a bien des obstacles à surmonter dans un stage. Mais toutes sont capables d'aider. Plus les activités du stage sont diverses, plus les échanges seront riches et féconds, plus aussi la stagiaire gagnera l'affection de « sa » famille. Seules celles qui en ont fait l'expérience savent ce dont elles sont capables à cet égard. A elle seule, une telle expérience justifie le stage.

Certaines, connaissant leurs forces, se réjouissent de venir en aide à une mère, de s'occuper des enfants, de remplacer une paysanne ou la femme d'un ouvrier. D'autres commencent plus craintivement et se contentent de soulager une mère, quitte à se charger par la suite de tâches plus étendues.

La stagiaire peut choisir la famille qui lui convient. **L'aide de stagiaires de Pro Juventute**, Seefeldstr. 8, Zurich 8, soumet des propositions écrites ou orales aux intéressées.

Aucune obligation pour la durée du stage, car deux ou trois semaines peuvent déjà rendre service aux deux parties.

Grâce à des appuis financiers officiels et privés, l'aide de stagiaires paye les frais de voyage, les primes d'assurance et verse une indemnité journalière de Fr. 0.50 à Fr. 2.— qui peut être augmentée s'il s'agit de stages de plusieurs mois.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

LE METIER DE SERRURIER

Voilà l'un des plus beaux métiers manuels et l'un des plus anciens, puisque précédant et de loin la civilisation égyptienne.

Métier divers dans ses aspects, ses réalisations et ses méthodes, il se subdivise en plusieurs branches d'activité dont voici les principales :

La serrurerie comprend tous les travaux de forge et d'ajustage utilitaires tels que colliers, outils, fermentes, serrures, clés, portes et vitrages d'atelier, dévaloirs, tentes, grilles pliantes, clôtures, rampes d'escalier, étendages, objets mécaniques.

La ferronnerie comprend tous les travaux de fer forgé artistiques, grilles ouvragées, pentures, lustrerie, bibelots, etc.

La charpente ou **construction** rassemble tous les travaux lourds, carcasses de bâtiment, toitures, marquises, ponts et passerelles, escaliers en fer, ainsi que la **chaudronnerie** lourde en fer, soit les citernes, conduites forcées, réservoirs sous pression, etc.

La menuiserie métallique se réserve les travaux fins et précis tels que devantures et portes de magasin ou d'immeuble, vitrines intérieures, guichets de poste et banque, cages d'ascenseurs ; ces travaux seront soit construits, soit revêtus en métaux inoxydables, tels que les alliages d'aluminium ou de cuivre.

Certaines maisons se spécialiseront en outre dans la construction d'ascenseurs, de balances, de coffres-forts, d'appareils de chauffage, etc.

Toutefois la plupart des entreprises de serrurerie s'occupent de tous les travaux mentionnés dans les diverses catégories ci-dessus, mais en général ne les entreprennent pas en série, ce qui du reste en augmente le charme, mais aussi la difficulté. Il faut en effet un certain pouvoir d'adaptation pour passer d'un ouvrage de forge ou de charpente à un ajustage précis de métal blanc !

C'est pourquoi, le métier étant devenu moins pénible depuis l'introduction de toutes sortes de machines-outils, l'on préférera engager pour ce métier des jeunes gens intelligents et débrouillards plutôt que des « forts-à-bras ». Les jeunes gens ayant suivi l'école primaire supérieure et même le collège secondaire seront les bienvenus ; ils formeront les futurs cadres techniques ou administratifs des entreprises.

Car aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une main-d'œuvre et de cadres qualifiés, pouvant travailler de façon indépendante, capables de solutionner eux-mêmes certains problèmes d'assemblage ou de commande mécanique. Les calculs et tracés pour le développement d'objets en tôle demandent de bonnes connaissances en géométrie. La lecture des plans, les relevés de mesure, le calcul des temps de travail et des prix demandent un esprit éveillé, maîtrisant toutes les règles de l'arithmétique. Or, il convient de remarquer qu'à part de rares exceptions pour les très grosses entreprises, la grande majorité des cadres suit pour sa formation la même filière : soit l'apprentissage dans un atelier après la sortie de l'école, et les cours professionnels. L'enseignement obligatoire s'arrête là. Il dépendra de la volonté et peut-être des moyens financiers du jeune homme de parfaire sa formation. Il pourra suivre des cours de perfectionnement pour ouvriers, le soir en hiver, mais en ville seulement. Des cours de préparation en vue des examens de maîtrise sont parfois organisés par les associations professionnelles. Après avoir obtenu son certificat d'apprentissage et avoir travaillé 5 ans comme ouvrier, le jeune serrurier pourra suivre l'Ecole de Serrurerie de Bâle, pendant une année et demie où il recevra une solide formation technique, artistique et administrative. Mais bien peu de jeunes serruriers auront cette possibilité de quitter leur place à 25 ans pour aller là-bas ! Car cela entraînerait pour eux des frais considérables. Le métier offre maintenant plus de sécurité qu'autrefois, un contrat collectif très avancé offre au personnel de substantiels avantages. Une Communauté professionnelle a même été réalisée entre patrons et ouvriers.

C'est pourquoi nous aimerions engager MM les membres du corps enseignant, chargés de l'orientation professionnelle, à guider vers le métier de serrurier nombre de bons éléments, qui pourront affirmer leur génie personnel dans la belle ferronnerie, leur goût de la mécanique dans la serrurerie, leur esprit d'initiative et l'amour de la précision dans la menuiserie métallique.

Mce Fontannaz.

PARTIE PRATIQUE

ALLEMAND

Exemples : *Wer schläft, hungert nicht.* — *Wer fremde Sprachen nicht kennt, weiss nichts von seiner eigenen (Goethe).* — *Wer lehren will, muss erst lernen.* — *Wer den Kern essen will, muss die Nuss knacken.* — *Wer Ohren hat zu hören, der höre ! (Luk. 8)*

Cette construction de la subordonnée est une tournure des plus fréquentes. On la trouve dans plus d'une centaine de proverbes. Mieux que cela, elle est vivante ; on l'emploie couramment dans la vie pratique, en dehors des proverbes, des locutions cristallisées et des clichés : elle se distingue par là de la relative-sujet du français qui est une tournure morte ou cristallisée, qui ne s'emploie plus que dans des locutions conventionnelles ou des proverbes. En outre, elle peut commencer en allemand par un pronom à l'accusatif, ou au datif : *wen, wem, was, etc.* Elle est bien plus fréquente que la relative avec *dessen, deren* ; enfin elle se prête à de multiples transformations, qui sont autant d'exercices où la traduction n'intervient pas, et où l'élève partant d'un texte allemand aboutit à un texte allemand, et s'habitue en quelque sorte à penser en allemand. Ainsi on peut

a) rétablir un nom antécédent : *Der Mann, der schläft, hungert nicht.* (*Die Frau, die ou welche ; — das Kind, das... die Leute, die.. etc.*)

b) rétablir un pronom antécédent : *Derjenige, der schläft, hungert nicht,* ou *Der, der schläft...* (ou, *welcher schläft*) ;

c) beaucoup de ces relatives avec *wer* peuvent être remplacées par une subordonnée avec *wenn* : *Wenn ich schlafe, hungert es mich nicht, habe ich keinen Hunger ;*

d) substituer une subordonnée avec *weil, da* ou *während, solange* : *ich muss erst lernen, weil ich lehren will ; solange ich fremde Sprachen nicht kenne, weiss ich nichts von meiner eigenen.*

e) transformer en coordonnées : *Ich will lehren, aber ich muss erst lernen.* — *Es hungert mich nicht, denn ich schlafe.* — *Du hast Ohren zu hören ; also, höre denn !* — *Er kennt die fremden Sprachen nicht ; darum weiss er nichts von seiner eigenen.*

Ces exercices peuvent être renversés. Telle ou telle subordonnée peut être transformée en relative avec *wer*.

Autres exemples :

1. *Wer nicht hören will, muss fühlen.* — *Wer nicht schweigen kann, schadet der Heimat.* — *Wer im Alter ernten will, muss in der Jugend säen.* — *Wer Rosen brechen (ou pflücken) will, darf die Dornen nicht fürchten.* — *Wer sein Schäfchen im Trocknen hat, kann ruhig schlafen*

(Celui qui a fait sa pelote, qui a mis de côté...) — Wer will haben Ruh, bleib bei seiner Kuh (place du verbe, syntaxe populaire et archaïque).

2. Cette relative suit rarement la principale : Rette sich, *wer* kann.

3. La principale commence parfois par un pronom qui résume la subordonnée :

Wer ein böses Weib hat, *der* bedarf keines Teufels. (Wer einen bösen Mann hat, *die*...)

4. Ce second pronom est de rigueur quand la relative n'est pas le sujet mais le complément du verbe de la principale :

Wer mit der Katze spielt, *den* kratzt sie bald ! — *Wer* sich zu Schaf macht, *den* beissen die Hunde (*den* zerreißen die Wölfe). — *Wer* sich zu Honig macht, *den* fressen die Fliegen. — *Wer* lange in die Sonne sieht, *den* blendet sie.

5. *Wer* arbeitet, *dem* ist der Schlaf süß (Salomo 5.11). *Wer* sich zu Esel macht, *dem* will jeder seinen Sack auflegen. — *Wer* das Dach nicht bessert, *dem* fällt das Haus ein. — *Wer* nicht traut, *dem* ist aus nicht zu trauen.

6. D'autre part le pronom relatif peut être le complément du verbe de la relative, c'est-à-dire *wen* ou *wem*.

Wen die Woche nicht reich macht, *der* bleibt auch Sonntags ein Bettler. — *Wen* viele fürchten, *der* muss viele fürchten. — *Wen* Gott lieb hat, *den* straft (züchtigt) er. — *Wen* Gott strafen will, *den* schlägt er mit Blindheit. — *Wen* die Götter lieb haben, *den* lassen sie in der Jugend sterben (Plautus).

7. *Wem* der Baum gehört, *der* bekommt oft die wenigsten Früchte. — *Wem* das Glück pfeift, *der* hat gut tanzen (quand c'est la chance qui mène le bal, il fait bon danser). — *Wem* nicht zu raten ist, *dem* ist auch nicht zu helfen. — *Wem* das Glück den Finger reicht, *der* soll ihm die Hand bieten. — *Wem* viel gegeben ist, von *dem* wird viel gefordert. — *Wem* die Sonne scheint, *der* fragt nicht nach den Sternen.

8. Théoriquement une relative pourrait commencer par *wessen*. Pratiquement cette tournure est inusitée. Mentionnons à titre de curiosité pour les maîtres : *Wess'* Brot ich ess', *des'* Lied ich sing ! (j'adopte les opinions de celui qui me nourrit). — *Wess'* das Herz voll ist, *des'* geht der Mund über (de l'abondance du cœur, la bouche parle. Matt.)

9. Relatives avec *was*.

Was der Katze ein Spiel ist, macht *der* Maus keinen Spass. — *Was* man gern lernt, lernt man leicht. — *Was* dem Herzen gefällt, *das* suchen die Augen. — *Was* du tust, *das* tue bald ! — *Was* man nicht versteht, besitzt man nicht (Goethe). — *Was* den Raben gehört, ertrinkt nicht (la canaille échappe...) — *Was* verboten ist, tut man am liebsten. — *Was* man schreibt, bleibt. — *Was* Hänschen nicht lernt, lernt Hans nimmermehr. — *Was* ich bin und *was* ich habe, dank ich dir, mein Vaterland (Fallersleben). — (Eifersucht ist eine Leidenschaft, die mit Eifer sucht, *was* Leiden schafft.)

10. *Was* a un pronom indéfini pour antécédent :

Bei *allem*, *was* tu tust, bedenke das Ende. — Es ist nicht *alles* wahr, *was* in den Büchern steht. — Nicht *das* macht mich gross, *was* mir begegnet (ce qui m'arrive, ce que je subis) sondern *das*, *was* ich tue (Kirkegaard).

11. Was après un *superlatif* :

Das *Beste*, was wir von der Geschichte haben, ist der *Enthusiasmus*, den sie erregt (Goethe). — (Der Dichter) : Er preist das *Höchste*, das *Beste*, was das Herz sich wünscht (Schiller : Habsburg).

12. Distinguez :

Er hat ein Buch gekauft *das* mir gefällt. (C'est le livre qui me plaît...) — Er hat ein Buch gekauft, *was* mir gefällt. (Cela me plaît qu'il ait fait cet achat.)

B. C.

REVISION DE VOCABULAIRE

Four répéter le vocabulaire étudié et noté au cours des leçons de lecture, de géographie, d'histoire, etc., on peut grouper les mots selon la consonnance de leurs terminaisons, comme le proposent les exercices ci-après. On pourra demander ensuite aux élèves de classer les mots selon la forme de leurs finales. Ce travail exige un effort d'attention soutenu, encore ne faut-il pas donner à cette étude formelle une trop large place dans notre activité scolaire.

U, us, ut, üt, ux, eu, eus, eut

Quel joli déb... ! — Un bruit conf... — Des lions rep... — Un fruit charn... — C'est voul..., cette inversion — Un j... de pomme — J'ai descend... dans mon jardin — Poil... comme Esa... — C'est cous... de fil blanc — Il a pl... toute la nuit — Soyez les bienven... — Léger comme un fét... de paille — Rester une heure à l'aff... — Mettez cet objet au reb... — Le bruit a cour... de votre départ — Que sont ces cris aig... ? — J'ai oublié mon pardess... — Tenez cette orange par-des... — Merci, je suis pourv... — Un souriceau f... pris au dépourv... — Ne te tiens pas comme un boss... — Il est reten... en chambre par la grippe — N... comme un ver — Etre têt... comme un mulet — Un noyer vermoul... — Pitié aux déten... ! — Un événement imprév... — Quelque chose d'inatt... — Resté étend... sur le sol — Le bruit s'est tôt répand... — Agir à l'ins... de quelqu'un — Un antique bah... — J'ai été déç... de ce concert — Ai-je bien tout prév... ? — Plainte contre inconn... — Avoir treize ans révol... — La vert... des plantes — As-tu concour... ? — Les cr... de Lavaux.

é, er, ez, ai, etc.

Un trousseau de cl... — Un voyage à p... — G... comme un pinson — La petite plume bleue d'un g... — Passer un fleuve à g... — La moitié... de la lune — Je suis si fatig... — Pour être citoyen, il faut être âg... de vingt ans — Ven... me trouv... sans dél... — Cess... de vous allong... sur mon canap... — J'ai fait un march... avantageux — Ce qui est bon march... est toujours trop cher, dit-on — Un employ... de magasin — Le bois de noy... — Repêcher un noy... — Un habitu... des caf... — M..., tu oublies qu'on est au mois de m... — Un n... allong... — J'ai... déjeun... d'un pât... et de deux croissants — Attendez-moi sur le premier q... — Un bruit lég... — Ayons de la gaît..., malgr... les temps si durs — Un manche à bal... — C'est vr... ce que vous me dites ? — Un cah... bien fourr... — On observe de la fatigue ch... ceux qui écrivent longtemps — C'en est ass...

I, is, it, iz, il, etc.

Voic... un bel exercice — C'est déjà mercr... aujourd'h... — Un en-
nem... intraitable — Un ép... de seigle — Un banc vern... — Un tap... per-
san — La Suisse est un bien pet... pay... — Le cr... d'un animal — Quel
étourd... ! — Une descente de l... — Le pl... d'un pantalon — Un n... d'hi-
rondelles — Lire la Feuille d'... — Un hab... noir — Une fourm... rousse
— Des macar... et du r... — Un log... sale comme un taud... — Le gu...
pousse parfois sur les chênes — Madame, on vous sert du rôl..., du
bouill... ? — Quel est le pr... de ces bisc... ? — Mon mar... est sort... —
Courir bois et taill... — Passage interd... — Comme tu as pâ... ! — C'est
un pet... pay... qui se cache parm... ses bois et ses collines — Bât... sur
pilot... — Une perdr... des neiges — Une breb... galeuse — Un vêtement
rafraîch... — Un saut à l'app... — Une bordure de b... — Un réc... de
chasse — Le gazouill... de mon canar... — Tu m'effraies quand tu fronces
les sourc... — Voic... du pain b... bien c... — Du sucre cand... — Pour un
... ou pour un non — Un ét... à lunettes — Des fr... conf... — Etre hard...
— Un kép... de collégien. — Faire un par... — Partir pour Par... — Les
prod... laitiers. — Les chagrins et les souc... — Descendre dans un abr...
— Une fleur de l... — Un coup de bistour... — Un bon apprent... — Pren-
dre le maq... — Un reportage inou... — J'ai les doigts endol... à force
d'écrire.

G. Perrinjaquet.

SAVENT-ILS RÉFLÉCHIR ?

Voici quelques petits problèmes pour attraper les élèves qui ne réflé-
chissent pas !

1. Paul met trois minutes pour cuire un œuf. Cinq minutes avant de
partir pour l'école, maman lui demande d'en faire cuire 6. Il ré-
pond : Je n'ai pas le temps ! A-t-il raison ?
2. Sur un rayon il y a des boîtes. J'en désigne une : 3e depuis la
droite, cinquième depuis la gauche. Combien y a-t-il de boîtes ?
3. Dit-on : 5 et 7 *font* 11, ou 5 et 7 *fait* 11 ? (appuyer sur le *font* et le
fait).
4. Une bouteille avec son bouchon coûte 1 fr. 10. La bouteille coûte
1 fr. de plus que le bouchon. Quel est le prix de la bouteille et quel
est le prix du bouchon ? (1 fr. 05 et 5 ct.)
5. Une brique pèse 1 kg. plus une demi brique. Combien pèse donc
cette brique ? (2 kg.)
6. Peut-on écrire 10 avec trois 9 ? (9 9/9.)
7. (En montrant les doigts d'une main), combien as-tu de doigts à
une main ? (5)
(En montrant les doigts des deux mains), combien as-tu de doigts
à deux mains ? (10)
(En agitant les deux mains devant l'interrogé), et à 10 mains ?
(50, et non pas 100 comme la plupart des enfants et même quelques
adultes répondent !)

8. Calcule : 1040 plus 1040	(2080)
et 10	(2090)
et 10	(3000)

sera la réponse des étourdis !)

J. J. Dessoulavy.

COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT

Tarif du 1er février 1949

Matériel d'imprimerie complet.	Demandez renseignements.
Papier pour imprimer (21 × 14,8), le mille	Fr. 4.50
Papier pour imprimer (21 × 29,6), le mille	» 7.50
Brochures documentaires « Bibliothèque de travail »	» 0.70 le No
Brochures d'éducation populaire	» 0.70 le No
Enfantines, brochures d'enfants	» 0.30 le No
Pour tout classer	» 0.70
Dictionnaire Index	» 5.50
L'École moderne de C. Freinet	» 2.50
Education du travail de C. Freinet	» 4.—
Conseils aux parents de C. Freinet	» 1.50
Cultiver l'énergie d'A. Ferrière	» 1.50
Fichier auto-correctif Additions-soustractions	» 23.—
Fichier auto-correctif Multiplications-divisions	» 7.—
Abonnement « Educateur », revue bimensuelle de l'Institut coopératif de l'école moderne à Cannes	» 8.— (1 an)
Abonnement « Enfantines », mensuel	» 2.— (1 an)

On peut devenir membre de la Coopérative de l'Enseignement en versant 1 ou plusieurs parts sociales de Fr. 10.— **au c.c.p. IV 1574 « Coopérative de l'Enseignement », Chézard (Ntel).**

Le trop-perçu sur ces divers articles sera ristourné aux membres en fin d'exercice.

N.-B. Correspondance concernant le matériel, la vente, les paiements, s'adresser à G.A. Aeschlimann, instituteur, **Chézard (Ntel)**. — **Autre correspondance** : s'adresser à Paul Perret, président de la C.E., **Chaumont (Ntel)** ou à Jean Zimmermann, secrétaire de la C.E., **Les Geneveys sur Coffrane (Ntel)**.



*La mode change,
mais la qualité des pâtes de Rolle
demeure.*

Fabrique de pâtes alimentaires Rolle S.A.

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.

LAUSANNE



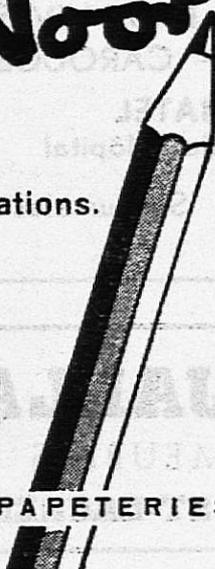
MD

Koh-i-Noor
Koh-i-Noor
Koh-i-Noor
Koh-i-Noor

Le crayon en 17 gradations.
Pour chaque main,
pour chaque usage.



DANS LES BONNES PAPETERIES



Chaussures d'intérieur
Après-ski
Sandaes, sandaettes
Week-end, sports

Manufacture Veveysanne de Pantoufles S. A. Vevey



1872

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 200 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES

CORNAVIN — EAUX-VIVES

PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU

ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

MANERA & Cie LAUSANNE

CAFÉS «Le Caféier»

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b. 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique.

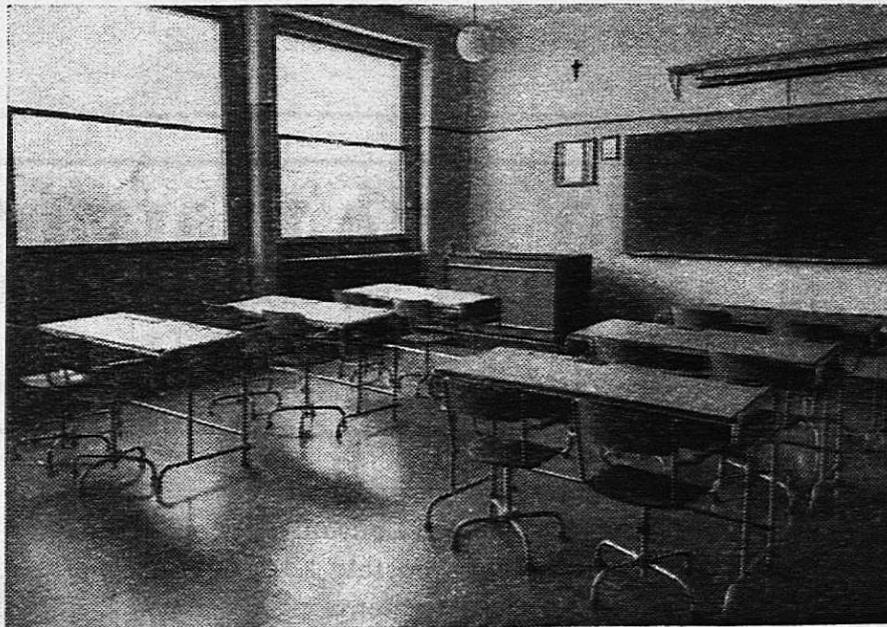
TR

SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49

LAUSANNE



Mobilier scolaire *Perfecta* en tubes d'acier

S.A. de Coopération Commerciale, Genève

Tél. (022) 4.35.09
19, CROIX D'OR

PIERRE KOHLER
GILBERT GUISAN EDMOND PIDOUX

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE III

*Du milieu du XIXe siècle à nos jours, avec une histoire
de la littérature romande*

Un volume de 258 pages, 16,5 × 22,5, avec 31 illustrations en
hors-texte, relié Fr. 6.—

Avec ce troisième volume, s'achève la publication de cette Histoire de la littérature, prévue d'abord en deux tomes. L'auteur a chargé M. Pidoux, professeur à l'École normale du canton de Vaud, et M. Guisan, professeur à l'Université et au Gymnase de jeunes filles à Lausanne, de traiter, l'un le réalisme et le naturalisme, l'autre le Parnasse, le symbolisme et le XXe siècle. L'ordre est toujours chronologique, mais certains courants contemporains ont dû être exposés parallèlement dans les deux parties. On trouvera, comme dans les volumes précédents, l'étude des époques, des écrivains avec l'analyse de leurs œuvres principales, et une suite de portraits très représentatifs. M. Kohler, spécialiste en la matière, a fait, à la fin de l'ouvrage, un résumé de la littérature romande.

Ecoliers, étudiants, professeurs même, auront maintenant à leur disposition un instrument de travail sûr, juste et pratique, première étude complète et organique de la littérature qui soit prolongée jusqu'à nos jours. Rappelons que les trois volumes font de fréquents renvois aux **Textes français III et IV**, choisis en vue de l'histoire littéraire.

RAPPEL :

PIERRE KOHLER : Histoire de la littérature française

- I. Des origines à la fin du XVIIe s. Fr. 5.50
- II. Le XVIIIe s. et la première moitié du XIXe Fr. 6.—

Textes français III et IV. Chaque volume Fr. 4.75

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves de 9 à 16 ans

Section B : Elèves à partir de 16 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASSE
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoire en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

ECOLE NOUVELLE DE LA SUISSE ROMANDE

Classe enfantine et préparatoire
Enseignement primaire et secondaire
à tous les degrés

Gymnase

Classique - Scientifique - Commercial.
Individualisation de l'enseignement
Education du caractère

CHAILLY sur Lausanne

Externat mixte - Internat pour garçons

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE
SECTION COMMERCIALE
ET ADMINISTRATIVE
CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre : lundi 25 avril à 8 h

La direction renseignera sur demande,
avenue de Belmont 39, **Montreux.**

Tél. 6.33.31.

INSTITUT

FLORIANA

Direction E. Piotet

LAUSANNE

★

Préparation de gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées

Villa Sussex

— Pontaise 15

— Tél. 2 92 27

Voyages en Italie

organisés par
G. Mugellesi
Vevey

Du 3 au 12 avril

Lausanne-Rome-Naples-Capri-Pompéï. Tout compris Fr. 360.—

Du 15 au 18 avril Venise Fr. 155.—

Du 2 au 16 mai

La Sicile - deux traversées en mer - le tour de la Sicile en autocar, 7 jours
Fr. 615.—

Demandez circulaires - Tél. 5.33.53